

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

PathoDX® Respiratory Virus Panel

Date d'édition - 14/09/2009.

R62400

Section 1. Identification du produit chimique et de la compagnie

Numéro du produit	R62400
Nom commercial	PathoDX® Respiratory Virus Panel
Fabricant	Oxoid Limited Wade Road Basingstoke Hants RG24 8PW ENGLAND Tel: + 44 (0)1256 841144 Fax: + 44 (0)1256 463388
Fournisseur	Oxoid Limited Wade Road Basingstoke Hants RG24 8PW ENGLAND Tel: + 44 (0)1256 841144 Fax: + 44 (0)1256 463388

Section 2. Identification des risques

Dangers très importants N'est pas classifié dangereux.

Section 3. Composition et information sur les ingrédients

Préparation - Ingrédients dangereux (Europe)

Composant	Numéro de CAS	Concentration	Classification	Phrases de risques
RESPIRATORY VIRUS PANEL REAGENT (RSV2); INFLUENZA A REAGENT (FLA2); INFLUENZA B REAGENT (FLB2); PARAINFLUENZA 1 (RVP1); PARAINFLUENZA 2 (RVP2); PARAINFLUENZA 3 (RVP3); ADENOVIRUS (AVR2); SCREENING REAGENT (RVPSR); NEAGATIVE CONTROL REAGENT (RVPNC). Evans Blue 53	314-13-6	< 0.10 % w/v	T - Toxique. Cancérogène, Catégorie 3.	R23/24- Toxique par inhalation et par contact avec la peau. R33- Danger d'effets cumulatifs. R40- Effet cancérogène suspecté — preuves insuffisantes.
Azoture de sodium	26628-22-8	< 0.10 w/v	T+ - Très toxique. N - Dangereux pour l'environnement.	R28- Très toxique en cas d'ingestion. R32- Au contact d'un acide, dégage un gaz très toxique. R50/53- Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
MOUNTING FLUID 5RSMF Azoture de sodium	26628-22-8	< 0.10 % w/v	T+ - Très toxique. N - Dangereux pour l'environnement.	R28- Très toxique en cas d'ingestion. R32- Au contact d'un acide, dégage un gaz très toxique. R50/53- Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

PathoDX® Respiratory Virus Panel

Date d'édition - 14/09/2009.

R62400

Section 4. Premiers soins

Premiers soins - Peau

Laver la peau à l'eau et au savon.

Premiers soins - Ingestion

Rincer la bouche avec de l'eau.

Section 5. Mesures de lutte contre l'incendie

Moyens d'extinction - Utilisables

Utiliser pulvérisateur d'eau, mousse, produit chimique sec ou gaz carbonique.

Section 6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Précautions personnelles

Aucune mesure spécifique nécessaire.

Déversement

Absorber avec une matière inerte et mettre le produit répandu dans un contenant de récupération approprié.

Section 7. Manutention et entreposage

Manutention

Éviter le contact avec les yeux, la peau et les vêtements.

Entreposage

Emmagasiner comme dirigé sur le récipient.

Section 8. Contrôle de l'exposition et protection individuelle

Mesures de protection - Mains

Gants jetables en vinyle.

Mesures de protection - Corps

Blouse de laboratoire (sarrau).

Section 9. Propriétés physiques et chimiques

État physique

Liquide.

Couleur

Clair.

Section 10. Stabilité et réactivité

Stabilité

Stable dans les conditions de stockage et de manipulation recommandées (voir section 7).

Section 11. Information toxicologique

Toxicité aiguë

Faible niveau de toxicité.

Toxicité sub-chronique

Une exposition répétée ou prolongée ne devrait pas aggraver l'état de santé.

Toxicité chronique / Effets cancérogènes

Un composant de ce produit est classifié cancérogène catég. 3 par la CEE:- substances suspectes pour l'homme car effets cancérogènes possibles mais impossibles à déterminer de façon satisfaisante en raison de connaissances insuffisantes.

Section 12. Information sur l'écologie

Écotoxicité

Aucune étude appropriée identifiée.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

PathoDX[®] Respiratory Virus Panel

Date d'édition - 14/09/2009.

R62400

Section 13. Considérations lors de l'élimination

Informations sur les possibilités d'élimination des déchets Les déchets doivent être éliminés conformément aux règlements fédéraux, provinciaux et municipaux sur la protection de l'environnement.

Section 14. Information relative au transport

NU : Numéro NU Non classifié.
ADR/RID : Classe Substance non réglementée par l'ADR (Europe).

Section 15. Information réglementaire

Phrases de risques Non applicable.
TSCA TSCA 8(b) inventaire: Aucun produit n'a été trouvé.
DSL (Canada) LIS ACPE: Aucun produit n'a été trouvé.
NDSL (Canada) LNIS ACPE: Aucun produit n'a été trouvé.
CE Classification Non classé.
Listes de réglementations (États-Unis) Non inscrit.
États-Unis - Classification Non classé.
Listes de réglementations (Canada) Non inscrit.
SIMDUT (Classification) Substance non réglementée par le SIMDUT (Canada).

Section 16. Renseignements supplémentaires

Première édition MSDS 12/05/2006
Révision des données MSDS 14/09/2009
Révisions soulignées Date d'édition
Notes La classification et l'étiquetage ont été effectués en vertu des directives européennes 67/548/CEE et 1999/45/CE et de leurs amendements, et conformément à l'usage.